



**INSTITUT NATIONAL DE LA
RECHERCHE AGRONOMIQUE**

**Unité d'Economie et
Sociologie Rurales**

Centre de Recherches de
l'INRA de TOULOUSE
Auzeville - B.P. 27
31326 CASTANET-TOLOSAN CEDEX
Tel : 33 (0)05.61.28.53.52
Fax :33.(0)05.61.28.53.72
<http://www.toulouse.inra.fr/esr/>

2001
Note de Recherche
2001-02R

**AVANTAGES ET LIMITES DE
L'UTILISATION DU RESEAU
COOPERATIF COMME
INTERMEDIAIRE DANS LA
CERTIFICATION
ENVIRONNEMENTALE DES
EXPLOITATIONS AGRICOLES**

Philippe ASSENS

ADVANTAGES AND LIMITES OF THE USE OF THE COOPERATIVE NETWORK AS AN INTERMEDIARY IN THE ENVIRONMENTAL CERTIFICATION OF FARMS

Philippe ASSENS

Résumé :

Dans une première partie, l'auteur rappelle brièvement les principes de la certification ISO 14001. La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de matériel Agricole (CUMA) est engagée depuis 1998 dans une expérimentation visant à adapter de la procédure de certification à la fonction technique des CUMA. Dans ce cadre, les fédérations jouent le rôle de structure intermédiaire en accompagnant les coopératives. Dans une deuxième partie, il montre à travers l'expérience d'une CUMA des Hautes-Pyrénées que le conseil technique et organisationnel est séparé du conseil réglementaire. Le premier est assuré par les fédérations tandis que le second relève de la compétence d'un bureau d'étude associé. Seule la certification du bureau d'étude associé semble pertinente pour ne pas détourner la fédération de sa fonction d'accompagnement des coopératives qui fonde sa légitimité. Dans la troisième partie, il montre qu'en raison d'un apprentissage technique collectif effectif la CUMA a un rôle de conseil technique auprès des exploitations adhérentes. En revanche, dans un contexte de divergences des projets des agriculteurs, le conseil en organisation interne des exploitations est une mission de développement que les coopératives ne peuvent pas accomplir à elles seules en raison du caractère non déterminant du système technique sur les projets privés. Finalement, une architecture du dispositif qui tiennent compte de ces différentes observations est proposée.

Mots Clés :

Développement durable ; Gestion de l'environnement ; Certification ; CUMA

Keywords :

Sustainable development ; Environmental management ; Certification

Code JEL :

Q20

Avantages et limites de l'utilisation du réseau coopératif comme intermédiaire dans la certification environnementale des exploitations agricoles

Par Philippe Assens¹

Introduction

En cherchant à répondre aux différentes crises qui ont marqué le secteur agricole depuis les vingt dernières années, à la demande sociale de légitimation des soutiens publics à l'agriculture dans un contexte de développement des usages de l'espace rural (promenades, paysages, ...), et d'une manière plus indirecte à la déréglementation des marchés internationaux, le développement durable tend à devenir un objectif du développement agricole. De ce fait, la prise en compte de l'environnement dans les projets des agriculteurs est devenu un enjeu important. C'est dans ce principe général que la certification ISO 14001 se situe en proposant une méthode de management environnemental sous la forme de documents interactifs pour les entreprises et en offrant un cadre qui facilite la communication.

Pensée dans une perspective normative, donc par nature décontextualisée, la certification ISO demande pour être opérationnelle une adaptation aux spécificités de chaque secteur économique tout en exigeant le respect de principes immuables. Dans une première partie, nous rappelons brièvement ces principes. En nous basant sur des articles récents consacrés à l'adaptation de la norme au secteur agricole, nous montrons qu'en raison d'une multiplicité de très petites structures cette adaptation concerne également l'architecture du dispositif en intégrant dans le schéma de certification une organisation intermédiaire.

La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de matériel Agricole (CUMA) est engagée depuis 1998 dans une expérimentation visant à adapter de la procédure de certification à la fonction technique des CUMA. Dans ce cadre, les fédérations jouent le rôle de structure intermédiaire en accompagnant les coopératives. Dans une deuxième partie, nous montrons à travers l'expérience d'une CUMA des Hautes-Pyrénées que le conseil technique et organisationnel est séparé du conseil réglementaire. Le premier est assuré par les fédérations tandis que le second relève de la compétence d'un bureau d'étude associé. Seule la certification du bureau d'étude associé semble pertinente pour ne pas détourner la fédération de sa fonction d'accompagnement des coopératives qui fonde sa légitimité.

Dans la troisième partie, nous abordons la question suivante : la coopérative par sa fonction sociale a-t-elle une fonction de conseil vis-à-vis des exploitations adhérentes ? Nous montrons qu'en raison d'un apprentissage technique collectif effectif la CUMA a un rôle de conseil technique auprès des exploitations adhérentes. En revanche, dans un contexte de divergences des projets des agriculteurs, le conseil en organisation interne des exploitations est une mission de développement que les coopératives ne peuvent pas accomplir à elles seules en raison du caractère non déterminant du système technique sur les projets privés.

Nous proposons finalement une architecture du dispositif qui tiennent compte de ces différentes observations.

¹ Doctorant CIFRE à l'Institut National de la Recherche Agronomique (Equipe ETIC) et à l'Université des Sciences Economiques de Toulouse (Equipe LEREPS). Chargé de missions à la Fédération Régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole (FRCUMA) de Midi-Pyrénées. E-mail: passens@toulouse.inra.fr

Première partie : L'adaptation de la norme ISO 14001 au secteur agricole : enjeux et problèmes.

La norme ISO 14001 concerne la certification d'un apprentissage environnemental au sein des entreprises. En raison de la faible taille des structures agricoles, l'architecture du dispositif de certification est modifiée par l'insertion d'un organisme intermédiaire « proche des agriculteurs » qui permet la mutualisation des coûts et des compétences incluses dans la procédure. Ce faisant, les services apportés par la structure intermédiaire, notamment le conseil, doivent également être certifiés pour conserver la cohérence d'ensemble du dispositif.

La norme ISO 14001 : la certification d'un apprentissage environnemental

La démarche de normalisation ISO 14001 (1996) s'appuie sur 2 principes de base : l'engagement volontaire d'une politique environnementale et la mise en place d'un Système de Management Environnemental (S.M.E.) pour appliquer cette politique au sein d'une entreprise.

Le S.M.E. est certifiable par un organisme tiers, il est basé sur le respect de la réglementation et sur la recherche d'une amélioration continue. Comme le rappellent Armelle Mazé et al. (2000), « *la crédibilité de l'ensemble du dispositif repose sur l'intervention d'un organisme certificateur accrédité par les pouvoirs publics et répondant aux critères d'indépendance, de compétence et d'impartialité définis par les normes de la série EN 45000* ».

L'entreprise est tenue à une politique de moyen et non à une politique de résultat. Mais si le texte normatif ne fournit pas de critères de performance, il définit néanmoins les étapes de la gestion de l'environnement à inclure dans le mécanisme de l'amélioration continue représenté par le S.M.E. (étapes soulignées par nous dans la définition suivante). La définition normative du S.M.E. est : « *la composante du système de management global qui inclut la structure organisationnelle, les activités de planification, les responsabilités, les pratiques, les procédures, les procédés et les ressources pour élaborer, mettre en œuvre, réaliser, passer en revue et maintenir la politique environnementale* ».

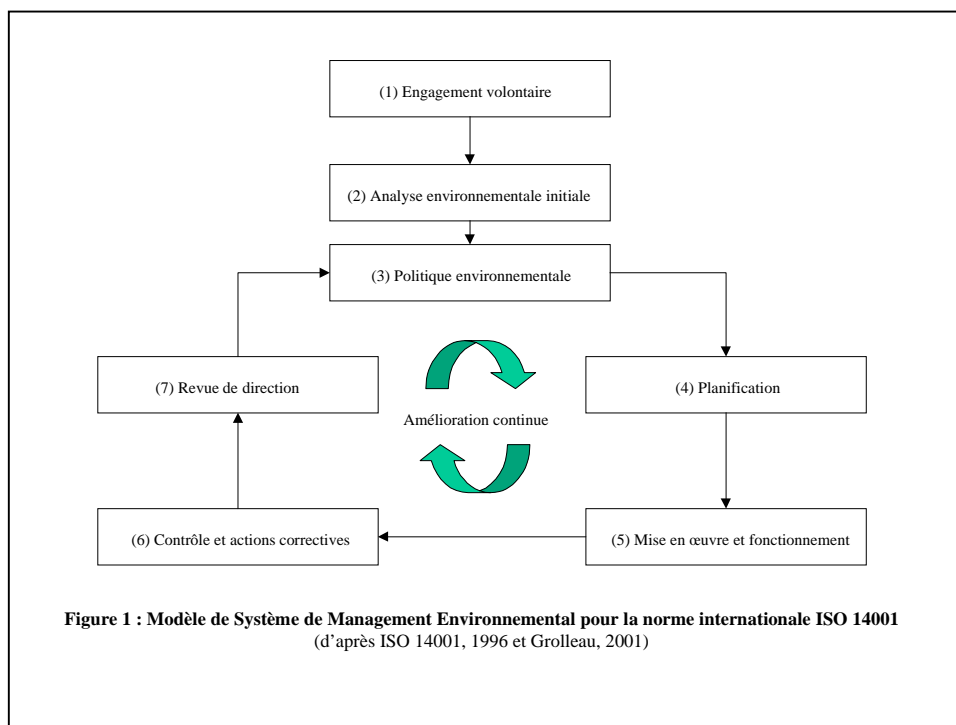


Figure 1 : Modèle de Système de Management Environnemental pour la norme internationale ISO 14001 (d'après ISO 14001, 1996 et Grolleau, 2001)

Comme l'illustre la figure précédente, la certification du S.M.E revient à une certification de la capacité d'apprentissage environnementale de l'entreprise.

Le problème de la prise en compte de structures intermédiaires et l'arrangement architectural de la certification

L'application du modèle normatif au secteur agricole se heurte à la réalité structurelle des entreprises du secteur. En effet, comme le rappellent Armelle Mazé avec Christine Aubry et François Papy dans une note de recherche (2000), le secteur agricole diffère des autres secteurs d'application de la certification ISO 14001 par « *une multitude de très petites entreprises, autonome d'un point de vue juridique, et où une seule personne, l'agriculteur, intervient à tous les stades de décision de production* ». Pour lever cet obstacle, il est apparu que les coopératives pouvaient servir de structures intermédiaires dans le processus de certification des exploitations agricoles. Dans une telle perspective, les arguments mobilisés sont les arguments classiques en faveur des structures coopératives : réduction des risques économiques pour les entreprises dans un contexte de valorisation marchande incertaine, réduction des coûts et des compétences par la mutualisation, réduction du coût de diffusion de la norme. A ces arguments classiques s'ajoutent des arguments plus spécifiques au contexte de certification : réduction du coût d'apprentissage grâce à des compétences collectives et réduction des coûts de contrôle en s'appuyant sur ces compétences collectives.

L'engagement d'une coopérative, ou d'une structure relais relevant d'un autre statut (chambre d'agriculture, association de développement agricole, ...), entraîne un arrangement de l'organisation de la certification en rajoutant un niveau supplémentaire intermédiaire entre les entreprises et l'organisme tiers certificateur. Ainsi, un schéma organisationnel original apparaît par rapport à l'architecture classique du système de certification :

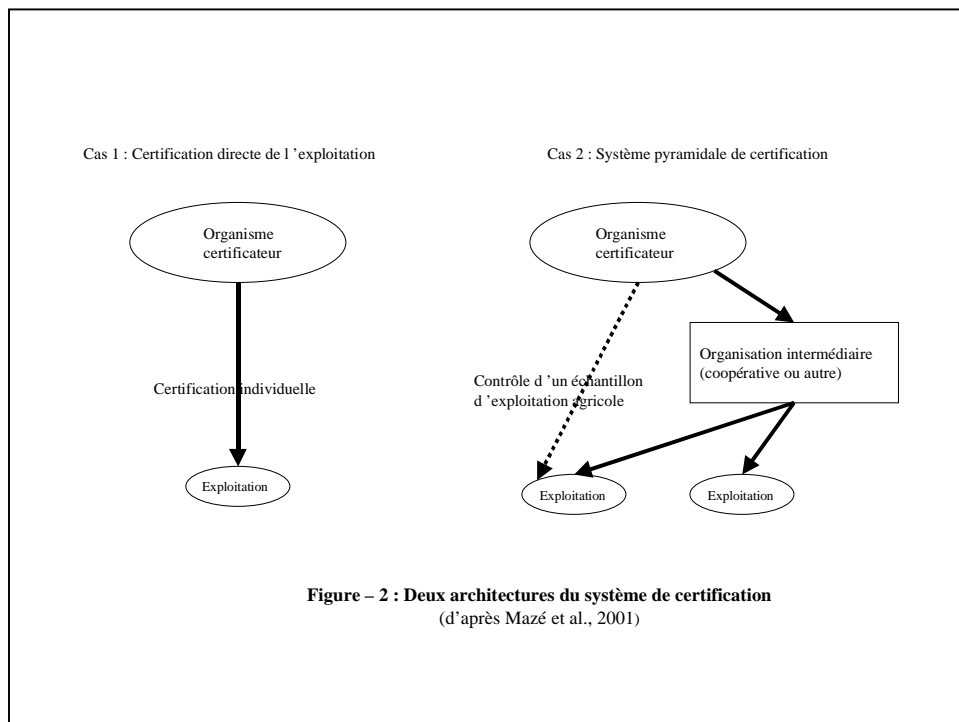


Figure – 2 : Deux architectures du système de certification
(d'après Mazé et al., 2001)

Ce qui pose problème dans une telle perspective, c'est que l'organisation intermédiaire ne peut pas être seulement considérée comme un simple relais d'informations et de conseils, mais bien plus que cela comme une partie déléguée de l'entreprise dans le collectif. En effet, les services apportées par la structure intermédiaire font partie intégrante des compétences incluses dans le Système de Management Environnemental, notamment en terme d'informations, de conseils et d'aide à la décision. C'est ce qui est à l'origine de la suggestion du groupe d'agriculteurs « NOSLaM » (2000), pilote en matière de certification ISO 14001 en Nouvelle Zélande, concernant la certification, ou du moins l'audit par un organisme certificateur, des services apportées par la structure intermédiaire à ses adhérents.

Mais d'un autre côté, les services apportés par la structure intermédiaire pénètrent faiblement l'organisation du travail des exploitations agricoles adhérentes. L'organisation du travail est en effet le plus souvent considérée

comme un domaine réservé au niveau privé qui relève en premier lieu des décisions du chef d'exploitation. Or, la certification concerne justement l'organisation interne des exploitations agricoles.

Il résulte de ces deux aspects une tension dans le rapport entre l'exploitation agricole adhérente et la structure intermédiaire. Cette tension peut s'exprimer à travers l'idée que d'un côté ce sont des organisations « proches de l'agriculteur », mais d'un autre côté elles en sont également relativement éloignées en ce qui concerne l'organisation interne des entreprises. C'est précisément ce qui fait dire à Mazé et Al. (2001) que le succès de la prise en compte des structures intermédiaires dans la certification « réside dans la définition de nouvelles formes d'accompagnement et de conseils aux agriculteurs », notamment de conseils en organisation de l'exploitation agricole.

Deuxième partie : La certification de la fonction technique des coopératives : la séparation du conseil réglementaire et du conseil technique

La Fédération Nationale des Coopératives d'Utilisation de matériel Agricole (CUMA) est engagée depuis 1998 dans une expérimentation visant à adapter de la procédure de certification aux CUMA. Dans ce cadre, les fédérations jouent le rôle de structure intermédiaire en accompagnant les coopératives. Dans cette deuxième partie, nous montrons à travers l'expérience d'une CUMA des Hautes-Pyrénées que le conseil technique et organisationnel est séparé du conseil réglementaire. Le premier est assuré par les fédérations tandis que le second relève de la compétence d'un bureau d'étude associé. Seule la certification du bureau d'étude associé semble pertinente pour ne pas détourner la fédération de sa fonction d'accompagnement des coopératives qui fonde sa légitimité.

Description du dispositif expérimental Plan Environnement Entreprise (PEE) dans le réseau cuma

Les Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole sont des sociétés coopératives de services aux agriculteurs. Apparues au lendemain de la seconde guerre mondiale pour faciliter la diffusion du progrès technique en agriculture, les cuma sont devenues des organisations pérennes permettant de réduire les charges de mécanisation des exploitations agricoles grâce à l'amortissement collectif d'un matériel trop onéreux pour la quantité d'utilisation d'une seule exploitation. Circonscrite sur un périmètre local (en général correspondant à la commune), la cuma ne se réduit pas à un simple achat groupé de matériel et représente souvent un collectif professionnel de travail lié à l'utilisation des machines, notamment à l'occasion de chantiers exigeants en main-d'œuvre sur une période courte (semis, récolte, battage ...).

Si la mécanisation collective permet en principe une réduction des charges, elle engendre également des coûts propres aux règles collectives, notamment des coûts d'organisation et de gestion mais aussi des coûts inhérents à la contrainte des choix collectifs. Les cuma sont associées en fédérations dont la principale fonction est de fournir des services susceptibles de réduire ces coûts et d'accompagner les coopératives dans leurs entreprises grâce à la diffusion de références techniques. De ce fait, la capacité d'apprentissage est distribuée dans le réseau, notamment en ce qui concerne la capacité d'absorption de nouvelles connaissances qui est principalement détenue par le niveau fédératif (Assens, 2001).

Dés 1998, la fédération Nationale des CUMA (FNCUMA) a passé une convention avec l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) afin d'expérimenter la démarche de certification à la fonction de prestataire de service technique des cuma.

L'ADEME a en effet pour compétences de diffuser les principes de management et de favoriser leur adoption par les entreprises ; d'agréer les organismes tiers, de contractualiser avec les entreprises volontaires. Cette agence se décline en France en délégation nationale et en délégations régionales. L'expérimentation et l'adaptation de la démarche de certification normative ISO 14001 porte le nom de Plan Environnement Entreprise (PEE). La démarche PEE vise l'adoption de principes de management particuliers par les entreprises devant aboutir dans un deuxième temps à la labellisation ISO 14001 de celles-ci. Le PEE est actuellement mis en place et expérimenté dans des entreprises du secteur tertiaire, industriel (mécanique, fonderie, cuir et maroquinerie, textile, papier, bois, etc.) et dans certaines industries agro-alimentaires (programme PAGE) dans le but de développer une gamme complète de PEE adaptés à chaque secteur d'activité. L'ADEME a donc aussi pour compétence de conduire des expérimentations susceptibles d'adapter la démarche aux spécificités sectorielles

Le réseau CUMA répondait aux critères de l'ADEME pour permettre une expérimentation dans la diffusion du PEE dans l'amont du secteur agricole. En effet, comme l'indique M.L.B., ingénieur agronome recrutée avec pour mission de suivre et d'animer l'expérience d'adaptation du PEE aux cuma, dans le rapport relatif à la première

année d'expérimentation, les cuma « *sont des structures locales de petite à moyenne dimension réparties sur l'ensemble du territoire national* ». De ce fait, les fédérations sont apparues comme une organisation « intermédiaire » dans la démarche de la certification des coopératives permettant de mutualiser les coûts et les compétences exigées par la démarche et selon l'architecture exposée dans la figure-2 dans le cas des exploitations agricoles.

L'adaptation de la démarche PEE pour les cuma a été élaborée dans le cadre d'un comité de pilotage national. La méthode se décline en trois phases reprenant les étapes de la certification ISO :

La première phase constitue diagnostic qui doit permettre à la cuma de faire un bilan de son impact sur l'environnement en remplissant des fiches thématiques par matériel, par activité spécifique et par thématique environnementale. La cuma possède ainsi un classeur environnemental qui constitue sa documentation environnementale. La cuma doit garder des preuves de ce qu'elle fait. Le classeur est l'outil central dans la mesure où il a une fonction de mémoire mais aussi une fonction pédagogique. Les fiches matériels sont relativement simples et portent sur l'année d'achat, la vétusté, le suivi de celui-ci. Elles sont complétées par une fiche coût du matériel qui enregistre le coût de la machine ainsi que les réparations effectuées. Les fiches d'activités spécifiques, concernent une pratique particulière, la pulvérisation par exemple. On y précise le type de matériel, ainsi qu'un certain nombre de critères d'utilisation (pilotage, matières actives...). Les fiches thématiques environnement portent sur le sol, l'eau... elles se présentent sous la forme de QCM relativement simples dont certaines questions s'entrecroisent d'une thématique à l'autre. Une grille d'analyse croisée aide à dégager les priorités suivant les réponses fournies lors des différents QCM. Des fiches réglementations ont pour objet de sensibiliser les adhérents.

A ce stade, si la cuma le souhaite et si elle respecte une base minimum, elle peut décider de passer à la deuxième phase qui consiste à la définition et à la mise en œuvre d'une action précise et à l'amélioration continue des objectifs environnementaux. Cette phase correspond à l'adoption du SME. A l'origine, la base minimum consistait au respect de la réglementation en vigueur et à la connaissance du cahier des charges local du CTE.

Enfin, une dernière phase est destinée à communiquer sur le travail effectué au sein de la cuma. Cela peut passer par des articles dans la presse locale, des journées de démonstration ou des journées portes ouvertes. C'est une des contreparties aux engagements pris incluse dans la méthode.

Le choix des cuma pilotes par le comité de pilotage national a été dicté par deux principes : une cuma par région programme et la recherche d'un panel varié de cuma respectant néanmoins un critère d'ancienneté. Chaque région a ainsi proposé 3 cuma au comité de pilotage afin de lui permettre de constituer ce panel. En lui laissant la liberté de choisir parmi ces 3 propositions. En ce qui concerne la Région Midi-Pyrénées, le choix s'est porté sur 3 cuma voisines situées sur la zone où aller se tenir le Salon Plein Champs des cuma en septembre 2000. Ce salon, rassemblant plus de 20000 visiteurs, constitue une plate-forme de communication, véritable « vitrine » du mouvement cuma. Les trois cuma proposées étaient la cuma de drainage des Hautes-Pyrénées et du Gers, la CUMA de Gélabat spécialisée dans l'irrigation par pivots, et une cuma plus classique : la cuma de Nouste retenue pour l'expérimentation.

La cuma de Nouste : une vieille cuma inter-générationnelle en développement

La cuma est située à Sénac, un village à 15 km au nord de Tarbes dans les Hautes-Pyrénées. C'est une zone de coteaux vouée en partie à la maïsiculture et à l'élevage bovin laitier et viande. On note la présence d'une laiterie, la laiterie de Villecomtal. Le village est entré dans une dynamique de périurbanisation encore lâche, cependant, des urbains commencent à habiter le village.

D'un point de vue naturel, la zone est vulnérable : les coteaux souffrent de problèmes d'érosion liée à la non couverture des sols en hiver. De plus certains coteaux sont soumis à des phénomènes de déprise. L'accès à la ressource en eau a longtemps été un facteur limitant des productions végétales.

La cuma de Nouste a démarré en 1977, avec six éleveurs qui se sont groupés autour de l'ensileuse. Aujourd'hui, les activités de la cuma se sont diversifiées dans l'épandage d'engrais vrac et de fumier, la pulvérisation y compris pour l'azote liquide, le pressage en balle ronde, broyage, déchaumage et débroussaillage avec l'acquisition d'une épareuse.

Le travail en commun s'effectue à l'occasion des chantiers d'ensilage ou de récolte ou encore lors des opérations de préparation du sol et des semis. Pour ces opérations, les conducteurs se relayent toutes les huit heures pour effectuer le maximum de travail pendant la période favorable. Le chantier de récolte est particulier car la conduite du matériel est assuré par une entreprise de récolte. Les adhérents fournissant quand à eux la main d'œuvre nécessaire et le matériel complémentaire à la moisson, notamment les bennes et les tracteurs individuels. Le travail se fait en équipe quelque soit le propriétaire de la parcelle, mais le fruit de la récolte n'est pas collectivisé, comme cela est le cas dans d'autres cuma. Le chantier d'ensilage est le plus complexe car il réunit à la fois la conduite des automoteurs et le travail collectif. En général, ces chantiers se font de jour comme

de nuit. Pour la gestion de la main d'œuvre collective,, les adhérents ont préféré la banque de travail à l'entraide utilisée jusqu'en 1997. En dehors de ces chantiers importants, une réunion hebdomadaire réunit les adhérents de la cuma pour décider du planning d'utilisation du matériel.

En 1993 la cuma comptait 12 adhérents, elle en compte 21 en 1999. Pour une cuma née en 1977, il est frappant de constater que l'âge moyen des adhérents de la cuma est de 40 ans. Un seul adhérent à plus de 55 ans. Or comme la cuma a 23 ans, cela signifie que ces adhérents avaient 17 ans lors de sa création. Il s'est donc passé un changement de génération complet dans la cuma qu'il aurait été très riche de saisir dans les années 1990. Comme l'indique un adhérent, la cuma est aujourd'hui constituée essentiellement d'agriculteurs de la même génération ce qui lui confère un caractère presque « *familial* ». Les adhérents sont « *une bande de copains* » qui fréquentait la même école.

L'ouverture de la cuma a entraîné une forte augmentation des utilisateurs rendant parfois difficile la gestion du parc matériel. Si bien que si la performance, en terme de coût de revient du matériel, est excellente car l'amortissement se fait sur de grandes surfaces, l'intérêt de la cuma est remis en cause en raison de la difficulté à utiliser le matériel en temps voulu. Afin de résoudre ce problème d'organisation, le projet principal de la cuma est la construction d'un hangar pour stocker et entretenir le matériel. Jusqu'à la construction du hangar chaque adhérent devait stocker quelques matériels chez lui et était responsable de leur entretien. Un projet d'aménagement paysager du hangar symbolise l'inscription élégante de la profession agricole locale dans le paysage. L'acquisition du hangar est l'occasion de résoudre en partie le problème de la gestion en posant entre les adhérents des règles de fonctionnement. Ces règles sont inscrites dans un règlement intérieur mis au point entre les adhérents à partir de références d'autres cuma ayant déjà « fait le pas ». Concrètement, ce règlement intérieur stipule les devoirs de chaque utilisateurs et attribue à chaque matériel un carnet d'observations sur lequel doivent être scrupuleusement noté les heures d'utilisation du matériel, l'identité de l'emprunteur, les réparations effectuées et les observations effectuées sur l'état de son fonctionnement.

La conduite et la mise en place de l'expérimentation PEE dans la CUMA de Nouste

Sur le site, du mois de mars 2000 au mois de mai, 3 réunions ont eu lieu : La première s'est faite en présence du président et du trésorier de la cuma, de deux ingénieurs de l'Association Régionale pour la mécanisation raisonnée des exploitations agricoles (ARM), un animateur de la Fédération Départementale (FDCUMA), et de la chargée de mission FNCUMA. Elle a consisté à commencer l'état des lieux de la cuma et commencer à déterminer les axes de travail. La deuxième fut consacrée à la présentation de la démarche à l'ensemble de la cuma et à l'amorce de la phase « état des lieux ». Une dizaine de personnes était présente dont le maire de la commune), l'animateur départemental et une ingénieur de l'ARM. La troisième a porté sur l'approfondissement et le choix des axes de travail. Cette réunion en soirée réunissait des adhérents de la cuma, une ingénieur de l'ARM, l'animateur départemental et un ingénieur agronome stagiaire à la fédération régionale (FRCUMA).

Au cours de cette dernière réunion, les pistes de travail retenues par les adhérents sont :

- Collecte des ferrailles
- Collecte des emballages plastiques ;
- Collecte des huiles noires ;
- Construction d'une aire de lavage mixte pour les pulvérisateurs (étude en cours sur la mise en place d'une réglementation) et le matériel de la cuma ;
- L'intégration paysagère du hangar, menée par des élèves architectes de Toulouse dans la perspective de la tenue du salon Plein Champs, antérieure à la démarche a aussi été comptabilisée.

Au cours de ces réunions s'est aussi dessinée l'architecture de la procédure et la distribution des compétences. En effet, les pistes de travail ont été choisies par leur facilité de mise en place et par l'état d'avancement des études sur ces thèmes par l'ARM. L'ARM, véritable bureau d'études lié à la FRCUMA, avait déjà entrepris un important travail de veille réglementaire sur la collecte des déchets d'origine agricole. De même, l'ARM avait déjà entrepris des démarches sur les modalités de mise en place des aires de lavage. De ce fait, la veille réglementaire relative à ces projets et la recherche de financements thématiques ont été menées par l'ARM.

L'animateur départemental s'est chargé de l'animation des réunions, du suivi administratif de l'expérimentation en actualisant les fiches révisées par la cellule nationale sur la base des observations des autres sites, de la remontée d'informations relatives à l'expérimentation de la cuma de Nouste, de gestion et de recherche de financements départementaux pour réaliser les actions prévues. Une réunion nationale des animateurs des fédérations départementales a eu lieu à l'initiative de la FNCUMA pour former les animateurs responsables du dossier à la démarche.

Vers la certification du conseil technique par un bureau d'étude associé

Au cours des entretiens, il s'est avéré que la fonction de conseil en organisation du travail de la coopérative des animateurs fédératifs correspondait aux compétences attendues par les adhérents, ce qui est en accord avec la distribution des compétences observées dans le réseau coopératif cuma (Assens, 2001). En revanche, si le conseil technique est également une fonction de l'animateur fédératif grâce à l'apport d'expériences d'autres coopératives, le conseil relatif à l'évolution de la réglementation n'est pas le propre de l'animateur. Le détournement des fédérations à cette fin risque alors de faire perdre une partie de la relation de proximité avec les responsables et les adhérents de la coopérative. Cette remarque nuance la pertinence de l'utilisation brute d'intermédiaire dont la légitimité d'intervention est fondée sur une fonction de conseils en organisation ou en technique et non pas sur une fonction de veille réglementaire. Ainsi, dans l'expérience de la CUMA de Nouste, c'est plutôt le bureau d'étude associé qui a rempli cette fonction. En prolongeant cette observation, il est apparu que les fédérations n'avaient pas un réel intérêt à certifier leurs conseils auprès des coopératives. En revanche, la certification du bureau d'étude associé (l'ARM) est apparue comme plus pertinente.

Il résulte de ces remarques une architecture potentielle du dispositif de certification plus complexe que celle exposée dans la figure-2 qui repose sur l'intégration d'un organisme intermédiaire dont le conseil serait certifié et qui engloberait le conseil relatif à la réglementation et à l'organisation interne des adhérents. En effet, le cas de la cuma de Nouste montre que le conseil réglementaire est le fait d'un organisme spécialisé associé aux fédérations qui se réservent la compétence de conseil en organisation des coopératives sans chercher forcément une certification en ce domaine, ceci pour conserver une proximité avec les coopératives adhérentes. De ce fait, il apparaît une séparation des fonctions de conseils au sein même de la structure intermédiaire, séparation qui donne naissance à deux structures de fonction, de fonctionnement et de statut différents :

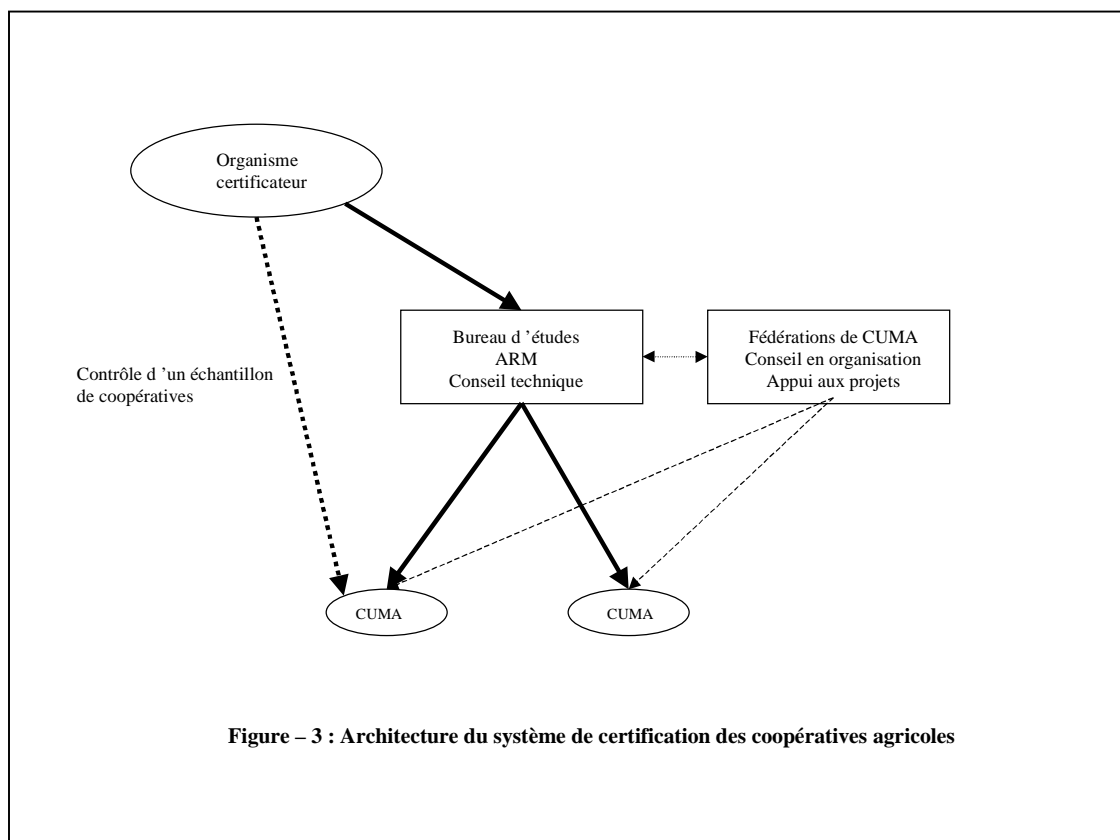


Figure – 3 : Architecture du système de certification des coopératives agricoles

Troisième partie : de la certification de la coopérative à la certification des exploitations agricoles adhérentes : la limite de la coopérative

Une approche analytique de la coopérative consiste à séparer la fonction technique de prestataire de service, de la fonction sociale portée par le fonctionnement démocratique interne et l'ouverture territoriale de cette structure. Dans la partie précédente, nous nous sommes intéressés à la certification de la fonction technique de la coopérative. Dans celle-ci, nous abordons la question suivante : la coopérative par sa fonction sociale a-t-elle une fonction de conseil vis-à-vis des exploitations adhérentes ? Poser cette question revient à s'interroger sur le rapport entre le niveau collectif de la coopérative et le niveau privé des adhérents individuels.

Nous montrons dans un premier paragraphe qu'en raison d'un apprentissage technique collectif effectif la CUMA a un rôle de conseil technique auprès des exploitations adhérentes. En revanche, dans un contexte de divergences des projets des agriculteurs, le conseil en organisation interne des exploitations est une mission de développement que les coopératives ne peuvent pas accomplir à elles seules en raison du caractère non déterminant du système technique sur les projets privés.

L'apprentissage collectif dans la coopérative : un intermédiaire technique

Il est admis par les auteurs s'intéressant au fait coopératif en agriculture que cette structure se caractérise par le caractère collectif de l'apprentissage. Ainsi, les cuma jouent une fonction de médiateur dans le développement local en permettant la convergence des systèmes techniques des exploitations adhérentes, ceci par la fonction pédagogique des coopératives (démonstration de matériel, débats professionnels) qui facilite la diffusion locale des innovations techniques, ceci aussi grâce à la création d'interdépendances générées par l'apprentissage collectif qui permet également une adaptation locale des techniques standards (Assens, 2001). C'est ce qui fait écrire à Jean-Pierre Darré (1986) que la coopérative en tant que Groupe professionnel local a une véritable fonction de production de connaissance (voir aussi l'intervention de Gilles Allaire dans ce forum).

Cette fonction peut être cernée à travers deux dimensions : d'abord dans la capacité à mener collectivement des expériences, ensuite dans l'intensité des contacts entretenues entre les cuma et différents partenaires.

En ce qui concerne la capacité à mener des expériences, cette fonction est très présente dans la CUMA de Nouste et apparaît fortement dans les entretiens à l'occasion d'un débat interne provoqué par l'acquisition d'un tracteur de forte puissance et d'un outil attelé au nom évocateur de « speed 2000 » mis au point par un artisan local par un petit groupe composé des adhérents les plus importants. Ces adhérents n'ont pas souhaité créer une section à l'intérieur de la cuma de Nouste et ont opté pour la création d'une cuma voisine : la cuma du Bayle. L'exemple de la mise en place d'expérimentation sur le travail simplifié est remarquable : « *On en est qu'à la quatrième année. Nous on trouve qu'il y a une amélioration au niveau des vers de terre, des choses que l'on voyait moins. Ce qu'on doit améliorer aujourd'hui c'est faire des profils culturels. Vraiment on a changé, on est allé en voir une dernière, il faut qu'on le voit sur le terrain. C'était pour mener quelque chose au niveau du sol. Malgré ça on a eu un gain de coût, un gain de temps et puis bon aujourd'hui y a rien à dire même si au niveau des phytos y a des problèmes* » résume le président de la cuma de Nouste et co-fondateur de la cuma du Bayle.

Prouvant le caractère mutualisé des expérimentations, un autre adhérent, qui n'est pas dans la dynamique, indique à son tour : « (...) *d'autres ont déjà fait le pas et utilisent du matériel. Par exemple, je pense au labour. D'autres personnes ont une autre optique avec d'autres outils. Y a une réflexion qui peut se faire puisqu'il y a des atouts et des inconvénients des deux côtés comme on a globalement des terrains assez fragiles. Mais peut être que là la cuma devrait s'y pencher avec l'aide de conseillers agricole. Ça va être un des atouts de ce salon².. C'est d'aller un peu plus loin dans cette étude, avoir du matériel au point et faire des comparaisons puisqu'il y aura l'expérience au delà de notre zone géographique de ces outils* ».

Cette fonction est explicite dans le nom de la CUMA, car Nouste signifie « de chez nous », et outre la volonté de faire correspondre la circonscription géographique à un terroir particulier, ce nom exprime la forte volonté des agriculteurs de maîtriser localement les techniques et de les adapter à leur propre contexte.

Pour ce qui est des contacts avec des partenaires, la cuma de Nouste est très bien insérée dans les réseaux locaux et professionnels. En effet, les relations de la cuma avec la mairie est plutôt bonne puisque le maire assiste à certaines réunions et qu'au moins 3 des adhérents, dont le Président, sont conseillers municipaux. Dans le milieu professionnel agricole, les relations avec les autres organisations locales sont aussi bonnes puisque les adhérents occupent de nombreuses places : Chambre Régionale d'Agriculture, Chambre départementale d'agriculture, ASA, CUMA, Coopérative laitière, Centre d'Insémination, GIE, ...

² Le Salon Plein Champs est un salon des cuma qui se tient tous les quatre ans en Midi-Pyrénées. En 2000 ce salon a eu lieu sur le site de la cuma de Nouste et a accueilli plus de 20 000 visiteurs pendant 3 jours.

En terme de conventions, les principaux partenaires sont l'entreprise de récolte et la Fédération départementale des CUMA. L'entreprise apporte des compétences et le matériel nécessaire aux chantiers de récoltes. Elle a contractualisé ses prestations avec la cuma pour une période de 5 ans, depuis 1997. Le réseau cuma apporte des références, notamment lors des visites de cuma ayant « déjà fait le pas » pour le hangar : une cuma du département et une cuma hors département. Dans un entretien un adhérent n'hésite pas à faire une comparaison entre la fonction d'un conseiller agricole et le salon des cuma qui présentent les dernières innovations techniques et des témoignages d'utilisateurs. Il faut dire que la cuma est très proche de sa fédération. La cuma est en effet ces deux dernières années un point de concentration du réseau : projet et réalisation d'un hangar avec intégration paysagère (programme départemental et régional), accueil du Salon Plein Champs (programme régional et national), Plan Environnement Entreprise (programme national).

En ce qui concerne les références techniques, la cuma est abonnée à la revue mensuelle *Entraid'oc*. Parmi les différentes rubriques de ce magazine, le président avoue sa préférence pour la rubrique exposant les dernières références techniques de manière brute.

Ainsi, il y a effectivement une fonction de diffusion et un apprentissage collectif au sein de la CUMA. De ce fait, la CUMA a une véritable fonction de diffusion de conseils techniques auprès des adhérents individuels. Cette fonction est présente dans le cas des projets inscrits dans la dynamique environnementale induite par le PEE. Dans la mesure où chaque adhérent effectue lui-même le travail (réglage et lavage du pulvérisateur, récupération des huiles et des plastiques), les pratiques individuelles changent avec les projets environnementaux de la coopérative. Ce mécanisme est renforcé par le fait qu'en dépit d'un apprentissage individuel, l'évaluation des pratiques et l'actualisation qui en découle est faite de manière collective.

Néanmoins, l'intensité de cette fonction dépend de l'intensité d'intégration de l'adhérent à la coopérative, intensité qui peut être saisie à travers la présence d'automoteurs (tracteurs, pulvérisateurs, moissonneuse, ...) au sein de la CUMA.

Le caractère incomplet du conseil en organisation du travail individuel

Si la coopérative apparaît comme un bon intermédiaire pour ce qui est des références techniques, cette fonction apparaît beaucoup plus limitée pour ce qui est du conseil en organisation du travail des exploitations adhérentes. En effet, la compétence de base de la cuma concerne le matériel agricole et même si le travail est souvent collectif, il n'en demeure pas moins que les projets et l'organisation de chaque exploitation relève avant tout du domaine privé.

Dans un modèle purement industriel de l'agriculture, il serait théoriquement possible d'envisager que le système technique de l'exploitation détermine la cohérence de celle-ci. Ainsi, il serait possible de penser que la cohérence sectorielle des exploitations soit entièrement déterminée par la performance d'un matériel standard. La cuma apparaissant alors comme un moyen de bénéficier collectivement des économies d'échelles procurées par l'acquisition de matériel toujours plus puissant.

Mais, si ce modèle a un jour existé, les économistes agricoles (Allaire, Boyer, 1995)³ s'accordent pour dire que désormais il y a un éclatement du référentiel professionnel qui provoque une divergence des projets, c'est à dire de la cohérence des exploitations agricoles selon que des stratégies de valorisation différentes (Assens, Allaire, 2001). Cette divergence se répercute au niveau des coopératives qui s'interrogent sur les nouvelles proximités entre les adhérents et sur la recomposition des groupes autour de projets thématiques. Cette interrogation concerne le mouvement cuma, mais aussi les coopératives viticoles (Chiffolleau, 20001) ou céréalières (Filippi, 2001 dans ces entretiens).

Ainsi, la cuma de Nouste se caractérise par une forte diversité des adhérents. Diversité syndicale, diversité des systèmes de productions, diversité des surfaces (3 adhérents ont une surface inférieure à 20 ha, 2 inférieure à 50, 12 entre 50 et 1000, et 4 ont une surface d'exploitation supérieure à 100 ha). Sur les 21 adhérents, 14 ont une activité d'élevage dont 7 de canards, 5 laitiers et 2 éleveurs de brebis. Les adhérents jusqu'alors spécialisés dans la céréaliculture ont des projets d'élevage équin ou ovin pour entretenir les coteaux enherbés et bénéficier, en plus de la production de viande, d'aides à la production de services environnementaux. Si la cuma ne gère pas de matériel de transformation, un adhérent vend du lait au détail. D'ailleurs, comme le suggère le président, ici le projet de tout le monde converge vers l'élevage et la transformation pour récupérer le plus de valeur ajoutée sur le maïs et gagner en autonomie par rapport aux aides fluctuantes et en diminution. Les adhérents qui ont le projet de se lancer dans l'élevage attribuent une grande influence au matériel possédé par la cuma. En effet, comme celle-ci est menée par des éleveurs l'essentiel du matériel nécessaire à la conduite d'un élevage, notamment la

³ Voir aussi les quatre scénarios pour 2015.

conduite des fourrages, est déjà disponible. De par la nature du matériel déjà possédé, la cuma joue ainsi une véritable fonction de convergence des itinéraires techniques et des choix des agriculteurs.

Néanmoins, la décision relative à l'acquisition d'un tracteur de très forte puissance dans la cuma du Baye interroge sur la pérennité de cette fonction de convergence. Car le matériel attelé doit correspondre à la puissance du moteur afin d'optimiser les dépenses énergétiques et d'utiliser au maximum la puissance du moteur. De ce fait, le choix de la puissance du moteur est un élément fondamental de la fonction de convergence de la cuma car il entraîne également le choix des appendices tractés et sélectionne les utilisateurs.

En raison de ce principe de base de la mécanisation, la compatibilité des projets est un peu remise en cause par la séparation des adhérents les plus productifs car à moyen terme cela risque de mener à la scission du groupe. La cuma de la Nousté restant avec du matériel adéquat avec la puissance moyenne des tracteurs des adhérents et la cuma du Baye se consacrant à des outils de forte puissance et à l'agriculture de précision.

Du coup les agriculteurs qui misent plutôt sur une amélioration de leur revenu par une diversification ne se risquent pas à adhérer à des outils dont le but est de rechercher la rapidité et augmente le coût des parts sociales. Pour ces agriculteurs, la modernisation de la mécanisation n'est pas vraiment stratégique et ils peuvent se contenter de la gamme existante. Pour les autres, la puissance et la précision de la mécanisation est un domaine hautement stratégique.

Ainsi, il est plus prudent de considérer la CUMA comme un intermédiaire technique que comme un intermédiaire susceptible d'influencer l'organisation des exploitations adhérentes. Cette fonction de conseil en organisation, que l'on peut aussi appeler « intelligence économique », devrait plutôt relever d'organismes de développement (les chambres d'agriculture ou des associations⁴ (CIVAM, ADEAR, GVA ou GDA, ...) selon le projet de l'exploitation et le contexte départemental.

Conclusion

En reprenant le schéma issu de la deuxième partie et les considérations de la dernière, nous proposons une architecture de la certification qui semble efficace en terme de coût de contrôle et qui permettent au mouvement coopératif de rester fidèle à ces compétences.

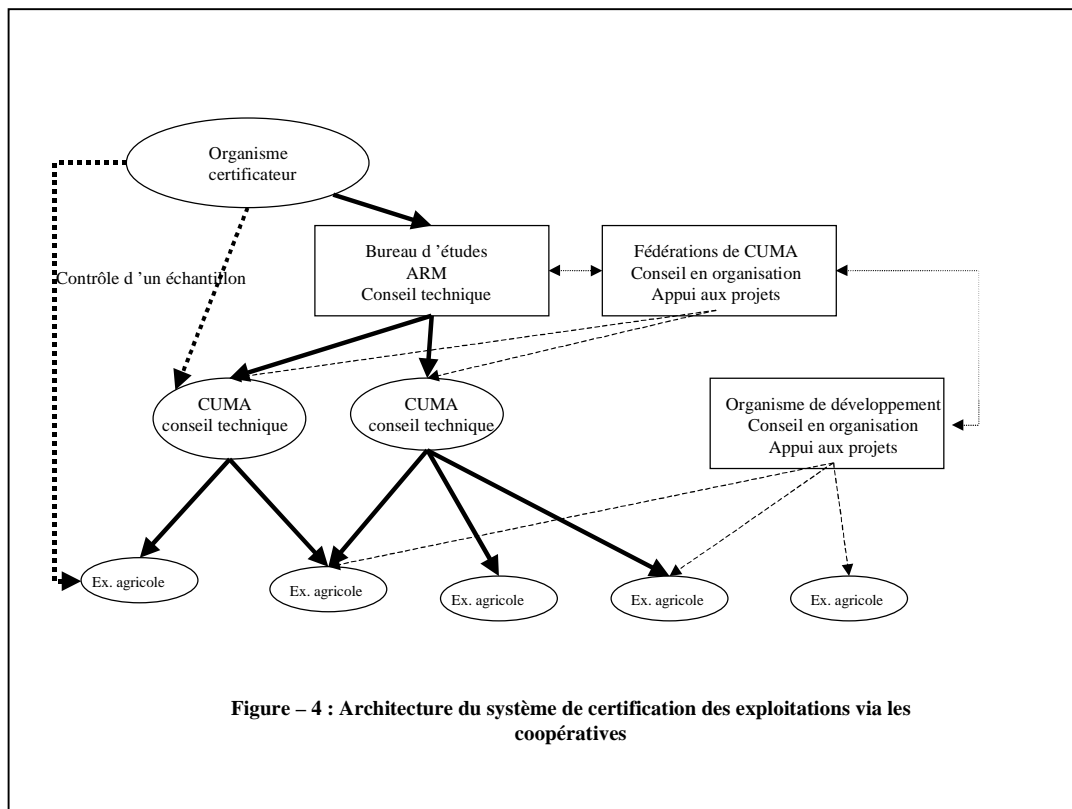


Figure – 4 : Architecture du système de certification des exploitations via les coopératives

⁴ Association qui peut réunir les adhérents de CUMA.

Cette figure dressée à travers la procédure de certification ouvre des débats sur la place de la coopération et sur son organisation, du moins en ce qui concerne les CUMA, dans le développement durable de l'agriculture.

Bibliographie

Allaire G. et Boyer R., 1995. La grande transformation de l'agriculture. Lectures régulationnistes et conventionnalistes. Paris : Ed. INRA / Economica.

Allaire G. et Assens Ph., 2001. Groupe local et territoire. communication aux journées du Midact. Document de travail INRA-ESR : Toulouse.

Assens Ph., 2001. La compétence d'un réseau coopératif professionnel. Communication au séminaire INRA "économie agricole et innovation". Paris, INA-PG, 20 et 21 septembre.

Assens Ph., 2002. Fonction des cuma dans la cohérence du développement local. Document de travail INRA-ESR : Toulouse.

Bailly M.L., 1999. Adaptation du PEE aux cuma. Paris : Ed. ADEME / FNCUMA.

Brahic Y., 2000. Cuma : l'environnement à l'ombre des machines ? Mémoire d'ingénieur Ingénierie Agronomique et Gestion de l'espace Assens Ph.(Dir.) : Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse.

Chiffolleau Y., 2001. Réseaux et pratiques de l'innovation en milieu coopératif. Thèse de doctorat en Sociologie : Université Paris V.

Darré J.P., 1996. L'invention des pratiques dans l'agriculture : vulgarisation et production locale de connaissances. Paris : Ed. Karthala.

Grolleau G., 2001. Management environnemental et exploitation agricole. In *Economie Rurale* , n°226, pp. 35-47.

Norme ISO 14001, 1996. Management de l'environnement.

Mazé A., Galan M.B., et Papy F., 2001. The governance of Quality and Environmental Management Systems in Agriculture: Research Issues and New Challenges. In Hagerdon K. (Ed.) « *Co-operative Arrangements to cope with agri-environmental problems* ». Berlin.

PUBLICATIONS DE L'UNITE D'ECONOMIE ET DE SOCIOLOGIE RURALES

1 9 9 2			
Série « P »			
n° 92-01P	L'enjeu économique de la qualité sur les marchés des produits agro-alimentaires	SYLVANDER Bertil LASSAUT Bernard	
n° 92-02P	Marchés des produits de qualité spécifique et conventions de qualité dans quatre pays de la CEE - Enquête de consommation. Rapport France	SYLVANDER Bertil MELET Irène	320F
Série « D »			
n° 92-01D	Market valuation and expected risk. An empirical investigation using hreshold GARCH-Mean Models	THOMAS Alban EL BABSIRI Mohamed	
n° 92-02D	Tests de racine unitaire avec des données spatio-temporelles. Une application des modèles à erreurs composées	THOMAS ALBAN BOUMAHDI Rachid	
n° 92-03D	Productive efficiency of french grain producers. A latent variable model.	IVALDI Marc PERRIGNE Isabelle SIMIONI Michel	
n° 92-04D	Nonparametric selection of regressors. The nonnested case.	LAVERGNE Pascal VUONG Quang H.	
n° 92-05D	Analyse du prix d'un produit agricole vendu aux enchères.	LAFFONT Jean-Jacques MONIER DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 92-06D	Structural econometric analysis of descending auctions.	LAFFONT Jean-Jacques VUONG Quang H.	
n° 92-07D	Functional estimation under shape constraints.	DELECROIX Michel SIMIONI Michel THOMAS-AGNAN Christine	
n° 92-08D	Exclusive dealing, common agency and multiprincipals incentive theory	MARTIMORT David	
n° 92-09D	Strategic trade policy with incompletely informed policymakers.	MARTIMORT David BRINARD S. LAEL.	
n° 92-10D	Multi-principaux avec anti-sélection.	MARTIMORT David	
n° 92-11D	Competition under non linear pricing.	IVALDI Marc MARTIMORT David	
Série« R »			
n° 92-01R	L'évolution du marché des produits biologiques : tendances et perspectives	SYLVANDER Bertil	
n° 92-02R	Econométrie de la production sur données individuelles. Un tour d'horizon des travaux de l'équipe toulousaine	SIMIONI Michel	
n° 92-03R	Description d'un contrat de multiplication de semences de maïs	MONIER-DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 92-04R	Les emplois agricoles dans les statistiques agricoles	ALLAIRE Gilles BAILLOT Eliane	
1 9 9 3			
Série « P »			
n° 93-01P	Marchés de produits de qualité spécifique et conventions de qualité dans 4 pays de la CEE. Enquête de consommation. Rapport Grande Bretagne.	SYLVANDER Bertil MELET Irène	250F
n° 93-02P	Marchés de produits de qualité spécifique et conventions de qualité dans quatre pays de la CEE. Enquête de consommation. Rapport Allemagne.	SYLVANDER Bertil MELET Irène	250F
n° 93-03P	Marchés de produits de qualité spécifique et conventions de qualité dans quatre pays de la CEE. Enquête de consommation. Rapport Italie.	SYLVANDER Bertil MELET Irène	250F
Série « D »			
n° 93-01D	The design of optimal policies using observations on actual contracts	THOMAS.Alban	
n° 93-02D	Régulation et Performances de l'activité de dépollution. Une analyse économétrique sur données individuelles.	THOMAS.Alban	
n°93-03D	First-price sealed-bid auctions with secret reservation prices.	ELYAKIME Bernard LAFFONT Jean .Jacques LOISEL Patrice VUONG Quang	
n° 93-04D	Etude Economique d'un contrat de production en agriculture.	MONIER-DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 93-05D	Analyse économique d'un marché agricole aux enchères descendantes.	MONIER-DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 93-06D	A shape preserving smoother simulation study.	DELECROIX Michel SIMIONI Michel THOMAS-AGNAN Christine	
n° 93-07D	Régulation du marché des oléagineux. Impact sur l'offre française en 1992 des mesures communautaires de 1991.	HASSAN Daniel OSSARD Hervé	
n° 93-08D	U.S. régulation response to dumping by foreign firms. An econometric analysis.	GASMI Farid HANSEN WL LAFFONT Jean.Jacques	
n° 93-09D	Groundwater valuation with a growing population.	AMIGUES Jean-Pierre GAUDET Gérard MOREAUX Michel	
n° 93-10D	Economic analysis of a descending auction agricultural market.	MONIER-DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	

Série « R »			
n° 93-01R	Comparaison des modèles de gestion de la main-d'œuvre de deux entreprises en milieu rural. Une étude fondée sur l'exploitation de D.A.D.S	GOUBET Nathalie	
n° 93-02R	Etude de trajectoires professionnelles de ruraux. Construction de modèles de durées sur les périodes d'emploi.	COSTES Cécile	
1 9 9 4			
Série « P »			
n° 94-01P	La qualité spécifique en agro-alimentaire. Marchés, Institutions et Acteurs.	SYLVANDER Bertil MELET Irène	180F
n° 94-02P	La filière des céréales biologiques : logiques d'acteurs	SYLVANDER Bertil BLANC Jean-Claude	120F
Série « D »			
n° 94-01D	Gestion des forêts. Impact de la fiscalité sur les successions et de ses exonérations sur la rentabilité des investissements en forêt. (25 pages)	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 94-02D	Le marché rural du travail. Pour quoi ? Comment ? (20 pages).	FENECH Maryvonne TAHAR Gabriel	
n° 94-03D	Estimation de la valeur des forêts : différentes méthodes appliquées à un exemple. (11 pages).	MOREL Michel TERREAUX Jean-Philippe	
n° 94-04D	Nonparametric selection of regressors. The nonnested case.	LAVERGNE Pascal VUONG Quang	
n° 94-05D	Caractéristiques de trois marchés ruraux du travail rural profond, le rural intermédiaire et le rural périurbain	LAGRIFFOUL Christiane	
n° 94-06D	Principes de valorisation d'une ressource semi renouvelable. Eléments pour une tarification rationnelle de l'usage de l'eau.	AMIGUES Jean-Pierre GAUDET Gérard MOREAUX Michel	
n° 94-07D	Un test d'interdépendance entre migration et chômage. Contribution à l'analyse du marché du travail rural	TAHAR Gabriel	
n° 94-08D:	Multiprincipal charter as a safeguard against opportunism in organizations.	MARTIMORT David	
n° 94-09D	La nouvelle micro-économie et l'analyse du secteur agri-alimentaire : quelques développements récents.	MARTIMORT David MOREAUX Michel	
n° 94-10D	Strategic trade policy desing with asymmetric information and public contracts.	MARTIMORT David BRAINARD.S. Lael	
n° 94-11D	Exclusive dealing, common agency and multiprincipals incentive theory.	MARTIMORT David	
n° 94-12D	Separation of regulators against collusive behavior.	LAFFONT Jean-Jacques MARTIMORT David	
n° 94-13D	Using a pair of cox tests in a model selection procedure.	VUONG Quang Jeffrey E. Zabel.	
n° 94-14D	Selecting regressors using nonparametric estimators.	LAVERGNE Pascal VUONG Quang	
n° 94-15D	Les enchères de bois d'une coopérative forestière en France.	ELYAKIME Bernard	
n° 94-16D	La rémunération des travaux forestiers.	ELYAKIME Bernard	
n° 94-17D	Résultats et pistes de recherche concernant la gestion de la forêt paysanne.	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 94-18D	Estimation efficace des modèles a erreurs composées et régresseurs endogènes. Application à la pollution d'origine industrielle de l'eau	THOMAS Alban BOUMAHDI Rachid	
n° 94-19D	Evaluating and adverse selection model of pollution control, using french Individual data.	SALANIE François THOMAS.Alban	
Série « R »			
n° 94-01R	Urban to rural migrations which relationships between occupational and residential migrations ?	BLANC Michel	
n° 94-02R	Analyse d'une opération de formation en arboriculture fruitière. (Mémoire de DEA)	BUATOIS Véronique	
n° 94-03R	La mise en marché des bois par enchère en France.	ELYAKIME Bernard	
n° 94-04R	Définition et évolution de la filière en bois en France 1970 1981 1991. Méthode et premiers résultats (Rapport de stage)	JEANDUPEUX Ludivine	
1 9 9 5			
Série « P »			
n° 95-01P	L'agro-alimentaire paysan européen : enquêtes de marchés en Allemagne, Belgique, France, Grande Bretagne	MELET Irène SYLVANDER Bertil	180 F
Série « D »			
n° 95-01D	Marché du travail rural et mobilités. Quatre contributions.	ALLAIRE Gilles BESLAY Christophe BLANC Michel LAGRIFFOUL Christiane TAHAR Gabriel	
n° 95-02D	Auctioning and bargaining. An econometric study of timber auctions with secret reservation prices.	ELYAKIME Bernard LAFFONT Jean-Jacques LOISEL Patrice VUONG Quang	
n° 95-03D	The firm as a multicontract organization	LAFFONT Jean-Jacques MARTIMORT David	
n° 95-04D	Contribution à la modélisation de l'insertion professionnelle	TAHAR Gabriel	
n° 95-05D	Définition et évolution de la filière bois en France 1970-1981-1992 - Méthode et résultats quantitatifs	JEANDUPEUX Ludivine TERREAUX Jean-Philippe	

n° 95-06D	Asymétrie dans des enchères à prix de retrait secret	ELYAKIME Bernard LOISEL Patrice	
n° 95-07D	A propos de la réglementation sur la commercialisation des produits agricoles en France	OSSARD Hervé	
n° 95-08D	Gestion de la forêt et prise en compte des externalités de la théorie à la pratique.	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 95-09D	Gestion et évaluation des forêts : éléments pour le choix d'un taux d'actualisation.	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 95-10D	The multiprincipal nature of government	MARTIMORT David	
n° 95-11D	Separation of regulators against collusive behavior	MARTIMORT David LAFFONT Jean-Jacques	
n° 95-12D	Collusion under asymmetric information	MARTIMORT David LAFFONT Jean-Jacques	
n° 95-13D	Non parametric estimation of first price auctions. Technical appendices	GUERRE Emmanuelle PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
n° 95-14D	Non parametric estimation of first-price auctions	GUERRE Emmanuelle PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
n° 95-15D	Coordination verticale : le cas des fruits et légumes frais en Midi-Pyrénées	HASSAN Daniel MONIER-DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 95-16D	Gestion simultanée d'investissements dans des productions à durées de retour différentes : le cas de la forêt paysanne. Approche analytique	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 95-17D	Evaluation et gestion des forêts : production maximale soutenable et production soutenable maximale	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 95-18D	Welfare losses due to market power in the french food manufacturing	LAVERGNE PASCAL REQUILLART Vincent SIMIONI Michel	
n° 95-19D	Evaluer l'efficacité d'une régulation d'agents pollueurs	SALANIE François THOMAS Alban	
n° 95-20D	Efficiency of decoupled farm programs under distortionary taxation : comment	HOLLOWAY Garth LAVERGNE Pascal	
n° 95-21D	Non parametric significance testing	LAVERGNE Pascal VUONG Quang	
Série « R »			
n° 95-01R	Agri-environmental policies in Spain. Implication of natural parks for the rural labour market	VILADOMIOU Lourdès	
n° 95-02R	Organisation Commune du Marché du sucre. Effets de la création d'un quota unique et des accords du GATT dans l'UE.	REQUILLART Vincent COMBETTE Patricia	
n° 95-03R	Les zones rurales en Midi-Pyrénées à paraître in "L'économie de Midi-Pyrénées -Documentation Française, colloque Dynamique des régions françaises.	ALLAIRE Gilles BLANC Michel	
n° 95-04R	Une application de l'économie des conventions. L'étude du système salaisonnier lacaunais	MARTY Fabrice	
n° 95-05R	Asymétrie dans des enchères de bois à prix de retrait secret	ELYAKIME Bernard LOISEL Patrice	
n° 95-06R	Détermination endogène d'un découpage urbain/rural par l'analyse de la mobilité géographique - Mémoire de DEA	DINTILHAC Benoît TAHAR Gabriel, directeur	
1 9 9 6			
Série « D »			
n° 96-01D	Rurality and locality	BLANC Michel	
n° 96-02D	Between sustainability and profitability	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 96-03D	Impacts of inheritance taxation relief on forestry management results	TERREAUX Jean-Philippe	
n° 96-04D	An integral estimator of residual variance in nonparametric regression	LAVERGNE pascal VUONG Quang	
n° 96-05D	Méthode d'analyse de contrats dans l'agro-alimentaire	MONIER DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 96-06D	Productivity, incentives, and competition in chinese township and village enterprises	NUGENT Jeffrey PERRIGNE Isabelle QIU Jicheng	
n° 96-07D	La première mise en marché des fruits frais en France à qui les producteurs vendent-ils ?	HASSAN Daniel MONIER-DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 96-08D	Nonparametric estimation of the measurement error model using multiple indicators	LI Tong VUONG Quang	
n° 96-09D	Affiliated private values in OCS wildcat auctions	LI Tong PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
n° 96-10D	Econometrics of optimal procurement auctions	LAFFONT Jean-Jacques OUSTRY Alain SIMIONI Michel VUONG Quang	
n° 96-11D	Using all bids in parametric estimation of first-price auctions	LI Tong VUONG Quang	
n° 96-12D	Export subsidies, output subsidies, and farm-price supports. A reconsideration, a reconciliation	HOLLOWAY Garth John LAVERGNE Pascal	
n° 96-14D	Evaluation publique de la production de biocarburants. Application au cas de l'ester méthylique de colza	COSTA Sandrine REQUILLART Vincent	

n° 96-15D	La politique sucrière européenne après les accords du GATT. Une analyse de quelques scénarios d'évolution	COMBETTE Patricia GIRAUD-HERAUD Eric REQUILLART Vincent	
n° 96-16D	Selection of regressors in econometrics parametric and nonparametric methods	LAVERGNE Pascal	
Série « R »			
n° 96-01R	Les effets des politiques agricoles : le cas du secteur laitier	MEUNIER Valérie	
1 9 9 7			
Série « D »			
n° 97-01D	Research on rural development in Europe. Approaches and Issues	BLANC Michel	
n° 97-02D	Soutien des prix dans le cadre d'une structure verticale. Application au cas des produits laitiers	BOUAMRA Zohra REQUILLART Vincent	
n° 97-03D	Bertrand games without rationing	SALANIE Francois	
n° 97-04D	Semiparametric estimation and testing in models of adverse selection, with an application to environmental regulation	LAVERGNE Pascal THOMAS Alban	
n° 97-05D	Pleasures of Cockaigne. A story of quality gaps, market structure, and demand for grading services	HOLLANDER Abraham MONIER DILHAN Sylvette OSSARD Hervé	
n° 97-06D	La mise en œuvre des politiques publiques de l'environnement	BONTEMS Philippe ROTILLON Gilles	
n° 97-07D	Input versus output incentives schemes	BONTEMS Philippe BOURGEON Jean-Marc	
n° 97-08D	Estimation efficace de la demande en eau des ménages - une étude sur données de panel	NAUGES Céline THOMAS Alban	
Série « R »			
n° 97-01R	Enchères de bois et théorie des enchères	ELYAKIME Bernard LOISEL Patrice	
1 9 9 8			
Série « D »			
n° 98-01D	Les emplois agricoles dans les statistiques agricoles	ALLAIRE Gilles BAILLOT Eliane	
n° 98-02D	An equality test across nonparametric regresions	LAVERGNE Pascal	
n° 98-03D	Asymptotic and bootstrap specification tests of nonlinear in variables econometric models	LAVERGNE Pascal	
N° 98-04D	Valorisation, sur une période limitée, de la forêt paysanne	ELYAKIME Bernard GUYON Jean-Paul SCHOTT Philippe En collaboration avec BOUCHEZ Catherine BOUCQ Sylvie VUIDEL Bruno	
N° 98-05D	La dynamique de l'emploi salarié agricole. Trajectoires professionnelles et mobilité des salariés agricoles	TAHAR Gabriel DINTILHAC Benoît BLANC Michel	
N° 98-06D	A dynamic analysis of land prices.	CHAVAS Jean-Paul THOMAS Alban	
N° 98-07D	Continuous monitoring and polluter incentives	MILLOCK Katrin THOMAS Alban	
N° 98-08D	Strategic effects of private labels	BONTEMS Philippe MONIER-DILHAN Sylvette REQUILLART Vincent	
N° 98-09D	Agriculture et environnement. Gestion et conditions économiques de la gestion d'actions antiérosives	BRUNO Jean-François ELYAKIME Bernard	
N° 98-10D	Emploi agricole, emploi rural : les cadres d'analyse à l'épreuve des dynamiques actuelles	BLANC Michel PERRIER-CORNET Philippe	
N° 98-11D	Asymmetry and joint hiding in OCS wildcat auctions	IPERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
N° 98-12D	Faut-il s'inquiéter de la baisse du niveau des aquifères ?	AMIGUES Jean-Pierre FAVARD Pascal MOREAUX Michel	
Série « P »			
n° 98-01P	Impact économique de scénarios de réforme de la politique laitière européenne	BOUAMRA Zohra RAYNAL Hélène REQUILLART Vincent	100F
Série « R »			
n° 98-01R	Les démarches de qualité dans l'arboriculture fruitière	HASSAN Daniel MONIER-DILHAN Sylvette	
N° 98-02R	Information value and risk premium in agricultural production under risk. The case of split nitrogen application for corn	BONTEMS Philippe THOMAS Alban	
N° 98-03R	Trajectoire professionnelle et mobilité des salariés agricoles : l'exemple de la Vendée	BLANC Michel DINTILHAC Benoît TAHAR Gabriel	
N° 98-04R	Agricultural policy in a vertical structure of production with an application to the milk industry	BOUAMRA Zohra REQUILLART Vincent	
N° 98-05R	Honnêteté et conformité environnementale	BONTEMS Philippe ROTILLON Gilles	

1 9 9 9			
Série « D »			
N° 99-01D	MinimaxrRates for non parametric specification testing in regression models	GUERRE Emmanuel LAVERGNE Pascal	
N° 99-02D	Analys of EU dairy policy reform	BOUAMRA-MECHEMACHE Zohra REQUILLART Vincent	
N° 99-03D	Effet d'un prix minimum sur le marché d'un bien différencié : Le cas de la pomme dans l'Union Européenne	HASSAN Daniel OSSARD Hervé REQUILLART Vincent	
N°99-04D	Pareto efficiency and market equilibrium under transaction costs	BOUAMRA-MECHEMACHE Zohra CHAVAS Jean-Paul	
N° 99-05D	Gestion d'actions anti-érosivesconditions et interprétations.	ELYAKIME Bernard	
N° 99-06D	Policy reform in the european union dairy sector effects on markets and welfare	BOUAMRA-MECHEMACHE Zohra REQUILLART Vincent	
N° 99-07D	Optimal nonparapetric estimation of first-price auctions.	GUERRE Emmanuel PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
N° 99-08D	Structural econometrics of first-price auctions. A survey of methods	PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
N° 99-09D	Consistent estimation of dynamic panel data models with time-varying individual effects.	NAUGES Céline THOMAS Alban	
N° 99-10D	The structure of municipal water supply costs. Application to a panel of French local communities	GARCIA Serge THOMAS Alban	
N° 99-11D	Conditionally independent private information in OCS wildcat auctions	LI Tong PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
N° 99-12D	Demande domestique en eau et choix de délégation : le cas français	THOMAS Alban REYNAUD Arnaud	
N° 99-13D	Conception du diplôme et formes d'usage du CAP	CAHUZAC Eric MAILLARD Fabienne OURTAU Maurice	
N° 99-14D	Collective goods and accountability in technical information systems.	ALLAIRE Gilles WOLF Steven	
Série « R »			
N° 99-01R	EU dairy policy reform policy : Scenario analysis	BOUAMRA-MECHEMACHE Zohra REQUILLART Vincent	
N° 99-02R	Les marques de distributeurs. Etat des lieux en France et réflexions économiques	BERGÈS Fabian	
N° 99-03R	Changement organisationnel et incertitude : la diversité des solutions organisationnelles dans l'agro-alimentaire	GALLIANO Danièle ROUX Pascale	
N° 99-04R	Bibliographie sur les filières des produits biologiques en grandes cultures	OSSARD Hervé GLANDIERES Anne LAVERGNE Pascal OSSARD Florence	
N° 99-05R	La construction de l'entretien du territoire entre projets locaux et procédures publiques	ASSENS Philippe	
2000			
Série « D »			
N° 00-01D	Contrats agricoles en économie du développement. Une revue critique des théories et des tests empiriques.	DUBOIS Pierre	
N° 00-02D	Entry in the academic Careerthe optimal post-doc duration.	ROBIN Stéphane CAHUZAC Eric	
N° 00-03D	Asymmetry in first-price auctions with affiliated private values.	CAMPO Sandra PERRIGNE Isabelle VUONG Quang	
N° 00-04D	Coupons the choice of the promotional vehicle by the producer.	BÈRGES Fabian	
N° 00-06D	A general equilibrium analysis of trade policy under transaction costs.	CHAVAS Jean-Paul BOUAMRA-MECHEMACHE Zohra	
N° 00-07D	Efficiency of resource allocation and trade under transaction costs.	CHAVAS Jean-Paul BOUAMRA-MECHEMACHE Zohra	
Série « R »			
N° 00-01R	Collectif et diffusion de l'innovation - Réflexion à partir du modèle épidémique.	ASSENS Philippe	
N° 00-02R	Emergence et organisation de marchés locaux de services environnementaux.	ALLAIRE Gilles BLANC Michel En collaboration avec : ASSENS Philippe FENECH Maryvonne SAHUC Philippe	
2001			

Cahiers de Recherche			
2001-01	Grading and quality upgrading : complement or substitution ?	HOLLANDER Abraham MONIER DILHAN Sylvette RAYNAL Hélène	
2001-02	Market liberalization and the efficiency of policy reform : the case of the European dairy sector	BOUAMRA MECHEMACHE Zohra CHAVAS Jean-Paul COX Thomas L. REQUILLART Vincent	
2001-03	EU dairy policy reform and future WTO negotiations : a spatial equilibrium analysis	BOUAMRA MECHEMACHE Zohra CHAVAS Jean-Paul COX Thomas L. REQUILLART Vincent	
2001-04	Consommation, partage de risque et assurance informelle : développements théoriques et tests empiriques récents	DUBOIS, Pierre	
2001-05	Rate optimal data-driven specification testing in regression models	LAVERGNE Pascal GUERRE Emmanuel	
2001-06	Price linkage and transmission between shippers and retailers in the French vegetable channel	HASSAN Daniel MONIER DILHAN Sylvette	
2011-07	Signes de qualité et qualité des signes	HASSAN Daniel MONIER DILHAN Sylvette	
2001-08	Competition policy and agreements between firms	BERGES-SENNOU Fabian LOSS Frédéric MALAVOLTI Estelle VERGE Thibaud	
2001-09	Optimal environmental taxation and enforcement policy	BONTEMS Philippe BOURGEON Jean-Marc	
2001-10	Multitask moral hazard, incentive contracts and land value	DUBOIS Pierre	
2001-11	Price discrimination and EU dairy policy : an economic evaluation of policy options	BOUAMRA MECHEMACHE Zohra CHAVAS Jean-Paul COX Tom REQUILLART Vincent	
2001-12	Forward market and signal of quality	MAHENC Philippe MEUNIER Valérie	
2001-13	Consumption insurance with heterogeneous preferences. Can sharecropping help complete markets ?	DUBOIS Pierre	
2001-14	Faut-il ou non interdire la discrimination ?	CAPRICE Stéphane	
2001-15	Spatial externalities organization of the firm and CTI adoption : the specificities of French agro-food firms	GALLIANO Danièle ROUX Pascale	
2001-16	Vertical integration, exclusive dealing and product line differentiation in the retailing sector	AVENEL Eric CAPRICE Stéphane	
2001-17	Estimation de la fonction de demande en eau d'irrigation	BONTEMPS Christophe COUTURE Stéphane FAVARD Pascal	
2001-18	Marques de distribution et rapports de force entre producteurs et distributeurs	CAPRICE Stéphane	
2001-19	The competence of a professional cooperative network. The case of the french network of Cooperatives for the Use of Agricultural Equipment (CUMA)	ASSENS Philippe	
2001-20	Cognitive representations and institutional hybridity in agrofood innovation	ALLAIRE Gilles WOLF Steven A.	
2001-21	Local/global institutional systems of environmental public action	ALLAIRE Gilles BLANC Michel	
Notes de Recherche			
2001-01R	A valorisation des signaux de qualité : marque nationale, marque de distributeurs, AOC sur le marché du camembert	HASSAN Daniel MONIER DILHAN Sylvette RAYNAL Hélène	
2001-02R	Avantages et limites de l'utilisation du réseau coopératif	ASSENS Philippe	
2001-03R	Les compétences professionnelles agricoles et les défis de la multifonctionnalité	ALLAIRE Gilles	
Série Payante			
2001-01P	Réforme de la politique laitière de l'Union européenne : analyse de scénarios	Bouamra-Mechemache, Z. Dartigues, K. Réquillart, V.	40 €